

Appel à candidatures

Présence artistique au sein de la polyclinique du Parc et la polyclinique Vauban

Mise en œuvre de résidences d'artistes
au sein d'établissements de santé
dans le cadre du programme Culture-Santé

Proposition d'une présence artistique lancée en direction d'un **artiste de tout domaine d'expression artistique** interrogeant la notion de **cohésion sociale** au bénéfice des publics et des professionnels de la polyclinique du Parc de Saint-Saulve et de la polyclinique Vauban de Valenciennes sur la période de **janvier à avril 2020**.

Date limite de dépôt de candidatures :

21 octobre 2019

Qu'est-ce qu'une présence artistique ?

La présence artistique est initiée à des fins de démocratisation culturelle et plus particulièrement d'éducation artistique et culturelle.

Elle est appelée à venir soutenir tout un réseau de professionnels exerçant au sein d'établissements de santé des Hauts-de-France, pour mener à bien des actions de pratiques artistiques et culturelles. Elle est essentiellement destinée à fédérer un tel réseau autour d'une présence artistique, en l'invitant à s'approprier cette dernière, collectivement et durablement, puis à en démultiplier les apports auprès de son public de référence.

Elle implique une présence pleine et consécutive d'un artiste professionnel (dont le travail de création est l'activité principale, régulière, et repérée au sein des réseaux publics de production et de diffusion).

Le réseau plus particulièrement concerné ici, est celui que constitue les équipes médicales, paramédicales et administratives de la polyclinique du Parc et la polyclinique Vauban, en contact avec les patients et les visiteurs.

La présence artistique :

Pour l'artiste, il s'agit de s'engager dans une démarche de démocratisation culturelle donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime, ainsi que les processus de création qu'il met en œuvre (réflexions, expérimentations, réalisations).

Une présence artistique ne se confond nullement avec une résidence de création puisqu'il n'y a ni enjeu de production, ni commande d'œuvre. De nature clairement artistique, la présence artistique s'appuie sur des formes d'intervention ou d'action très variées, différenciant toutefois des traditionnels ateliers de pratique artistique régis par un tout autre type de cahier des charges et aux finalités différentes.

Elle se décline en 2 phases :

1/ Rencontres avec les professionnels des deux polycliniques.

Prévues en début de présence et pouvant revêtir des formes très variées, elles permettront à l'ensemble des professionnels d'appréhender avec l'artiste la manière, sensible et inventive, dont ils aimeraient faire percevoir sa présence ainsi que celle de son œuvre aux publics qu'ils accompagnent.

C'est à l'occasion de cette première phase que commence à s'élaborer conjointement ce que l'on appellera un geste artistique, tout en identifiant plus précisément le contexte d'exercice des professionnels associés et ses différents degrés d'implication possible.

2/ Réalisation d'actions à mener en direction de leurs publics de référence.

Ces actions, gestes artistiques, sont issues de la démarche artistique propre à l'artiste et destinées à en favoriser la familiarisation ou la proximité.

Elles permettront au plus grand nombre d'acquérir une expérience originale et sensible de son processus de création. Les gestes artistiques peuvent être, selon le cas, participatifs ou pas, spectaculaires ou modestes, jouant de l'effet de surprise ou, au contraire, très annoncés, etc.

Ils pourront se déployer aussi bien au sein des services, que dans des espaces communs, afin d'allier des temps de rencontres et d'échanges spécifiques et d'autres plus transversaux.

La présence artistique repose sur :

- **Une action de diffusion de l'œuvre existante.** Les établissements concernés s'engagent à faciliter la réalisation de toutes formes et modes de monstration imaginés, en lieu dédié ou non.
- **Quelques actions de médiation** facilitant ou prolongeant l'appropriation des œuvres présentées et privilégiant les échanges inter-personnes, interservices, intergénérationnels. Ces actions sont pensées, si possible, comme pouvant être démultipliées de par l'implication particulière des professionnels de l'établissement de santé.
- **Quelques actions de pratiques artistiques collectives ou participatives** dont la finalité ne peut-être la réalisation de productions lourdes et pérennes. L'enjeu étant avant tout celui d'un questionnement, via une pratique active, quant au statut de l'art dans l'espace public ou dans l'espace professionnel.

Objet et enjeux

Avec le soutien de la DRAC et de l'ARS Hauts-de-France, dans le cadre du programme régional Culture-Santé, **de la polyclinique du Parc de Saint Saulve et de la polyclinique Vauban de Valenciennes**, souhaite expérimenter une présence artistique.

Les enjeux de cette présence artistique sont de :

- impulser au sein des établissements, que ce soit entre patients, accompagnants, professionnels, et praticiens, des actions culturelles.
- susciter l'échange et le débat en profitant notamment du regard extérieur de l'artiste ou de l'organisation culturelle ;
- susciter la rencontre artistique dans un lieu inédit où chacun peut apporter sa contribution au processus de création artistique favoriser la rencontre et la cohésion sociale ;
- valoriser les professionnels ;
- dédramatiser les parcours de soins.

Il est donc recherché, via cette proposition, un **artiste professionnel de tout domaine d'expression artistique**, dont la démarche, inscrite dans le champ de la création contemporaine, est régulièrement traversée par la question de la **cohésion sociale**.

Cette thématique est l'objet d'une réflexion commune menée par l'ensemble des établissements Elsan du Territoire des Hauts-de-France en vue de fédérer les équipes et les établissements du territoire entre eux, alors qu'ils ne travaillaient auparavant pas ensemble. L'idée est également de permettre l'accès à la culture pour un plus grand nombre des patients, visiteurs, médecins et membres du personnel en s'inscrivant dans un processus de démocratisation, d'accessibilité et de partage, notamment dans la relation soignant/soigné.

Eléments organisationnels et financiers

La durée de la présence artistique est de **8 semaines consécutives à temps plein**, à situer dans la période comprise entre **janvier et avril 2020**.

Des temps de coordination sont prévus afin d'accompagner l'artiste dans la découverte des lieux, de veiller aux bonnes conditions de son séjour et de son travail et d'organiser techniquement la présence artistique.

Afin de piloter et de suivre la présence artistique sur la période identifiée, sont désignés:

- un comité de pilotage ;
- un coordinateur général ;
- des référents opérationnels situés au sein de chaque service/pôle d'accueil qui constituent l'instance de référence de l'artiste.

Leur identification est précisée en **annexe**.

Le budget maximal disponible pour cette présence artistique (salariat de l'artiste - toutes taxes, charges et cotisations comprises) est de **10 000 €**. Ce budget a été rendu possible grâce à une subvention émanant de l'Agence régionale de santé et de la Direction régionale des affaires culturelles.

L'artiste retenu est autonome en matière de déplacement. Il est obligatoirement détenteur d'un permis de conduire en cours de validité et dispose de préférence d'un véhicule personnel. Il maîtrise l'usage oral de la langue française.

Une partie des frais annexes liés à la présence artistique (défraiements, déplacements spécifiques éventuels, déplacements entre les établissements d'accueil, repas, petit matériel et/ou consommables) peut être pris en charge par la polyclinique du Parc et de la polyclinique Vauban, sur accord explicite préalable de cette dernière, le cas échéant dans le cadre d'une convention de partenariat.

Contexte

Présentation des deux établissements

La polyclinique du Parc regroupe plus de 70 praticiens et une équipe de 300 collaborateurs. Elle possède 281 lits et places, avec notamment des services de chirurgie (orthopédie, chirurgie de la main, neurochirurgie, ORL), un service de soins de suite polyvalent et un Centre de Rééducation fonctionnelle (soins de suite spécialisés locomoteurs), une maternité de niveau 1 et un centre d'assistance médicale à la procréation.

La polyclinique Vauban regroupe plus de 80 praticiens et une équipe de 420 collaborateurs. Elle possède 260 lits et places, avec notamment des services de chirurgie (cardiologie, vasculaire urologie), un service d'urgences, un service de dialyse, un service de soins de suite polyvalent, et un service de soins de suite spécialisés en cardiologie.

Ainsi, les deux établissements formant « Les Hôpitaux Privés du Hainaut » proposent des offres de soins complémentaires, et possèdent également certaines prises en charge communes : telles que la prise en charge du cancer, ou la chirurgie digestive.

Les services concernés par le projet :

L'ensemble des services des 2 établissements sont concernés par la présence artistique. L'artiste aura la possibilité de choisir de développer et d'approfondir des gestes artistiques avec des services ciblés.

De plus, deux autres établissements du territoire seront ponctuellement associés au projet sous une forme restant à définir : l'institut ophtalmique de Somain et la clinique du Cambrésis à Cambrai.

Une fiche de présentation des services est fournie en **annexe**.

Candidature

Pour faire acte de candidature dans le cas où cette proposition vous intéresse, il vous suffit d'adresser avant le 21 octobre 2019 :

- une lettre de motivation faisant état d'une bonne compréhension du présent cahier des charges ;
- un curriculum vitae ;
- un dossier artistique.

Ces éléments sont à transmettre en format PDF par mail (n'excédant pas 10 Mo) à l'adresse suivante : commissionHPH@elsan.care et ars-hdf-culture-sante@ars.sante.fr. Merci de préciser dans l'objet du mail : PA HPH / Nom – Prénom du candidat

La commission de sélection, composée des membres du comité de pilotage, sera en mesure d'annoncer le nom de l'artiste retenu le 13 novembre 2019.

Annexes

Composition du comité de pilotage

NOM Prénom	Fonction	
Kami MAHMOUDI	Directeur de territoire Hauts de France	
Delphine MATHIEUX	Responsable Projets et Communication	
Virginie RENON	Directrice Polyclinique du Parc	
Delphine CHENAULT	Directrice aux opérations Polyclinique Vauban	
Rosa POT	Directrice des soins Polyclinique du Parc	
Julie ALONGI	Responsable QGDR Polyclinique Vauban	Coordinatrice générale
Camille ROLAND	Responsable QGDR Polyclinique du Parc	Coordinatrice générale
Audrey ARDOUIN Claire GOUELLEU	<i>Chargées de mission Culture-Santé DRAC/ARS HDF</i>	

Les référents opérationnels seront à définir en fonction des services choisis.

Services de la polyclinique Vauban

Service	Capacité
Médecine	92 lits
SSR polyvalents	30 lits
SSR spécialisés en cardio vasculaire	12 places
Chirurgie	87 lits
Ambulatoire	39 places
Traitement de l'insuffisance rénale chronique (dialyse)	16 postes
Bloc opératoire et stérilisation	-
Unité de soins palliatifs	10 lits
Unités de soins intensifs : - cardiologie - post opératoires	8 lits 13 lits
Urgences	10 lits d'UHCD
Autres services : Pharmacie, équipes techniques, service informatique, secrétaires, personnel de l'administration, agents d'accueil et d'admissions	

Services polyclinique du Parc

Service	Capacité
Médecine	11 (Dont 4 HTP)
SSR Polyvalents	53 (Dont 2 SP)
Chirurgie	98
Ambulatoire	25
Maternité	26
CRF HC	48
CRF HDJ	27
Bloc opératoire et stérilisation	-
Autres services : Pharmacie, équipes techniques, service informatique, secrétaires, personnel de l'administration, agents d'accueil et d'admissions	